



Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle des parents

Année scolaire 2025-2026

Chers parents,

Nous avons le plaisir de vous informer de la tenue de l'assemblée générale annuelle comme suit :

- Date de la réunion : 28 août 2025
- Heure de la réunion : 19h
- Lieu de l'assemblée : Gymnase de l'école

Lors de cette assemblée, il y aura **élection de trois (3) représentants de parents** au sein du conseil d'établissement et de leurs substituts. Cette assemblée est aussi l'occasion pour vous d'élire votre délégué au Comité de parents du Centre des services scolaire Marguerite-Bourgeoys, ainsi que son substitut.

Votre implication en tant que parent est essentielle au fonctionnement de la vie de notre établissement. Vous trouverez ci-joints les documents suivants:

- L'ordre du jour de l'assemblée de cette année
- Le procès-verbal de l'assemblée annuelle de parents de l'année dernière
- Le rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025

Pour les votes électroniques uniquement: Les votes se feront de manière électronique. Si vous ne disposez pas d'un téléphone cellulaire ou d'un accès à Internet, un vote sur papier sera possible.

Par votre présence, vous aurez également l'occasion, lors d'une rencontre générale à la fin de l'assemblée, de faire la connaissance des enseignants de votre/vos enfant(s).

Sincères salutations,

Alex Ligory Nathar	Catherine Touchette
Présidence du conseil d'établissement	Direction de l'école Saint-Luc



Ordre de jour de l'assemblée générale annuelle des parents

Date et lieu de l'assemblée : 28 août 2025 à 19h

Numéro	Déroulement de l'assemblée générale annuelle
1	Prise de présences et ouverture de l'assemblée
2	Mot de bienvenue
3	Adoption de l'ordre du jour
4	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente
5	Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement par la présidence
6	Présentation du rôle du conseil d'établissement ainsi que des opportunités d'implication sur les opportunités d'implication parentale à la vie de l'établissement
7	Nomination de la présidence et de la secrétaire d'élection
8	Présentation de la procédure d'élection (ordre et forme de vote)
9	Élection: <ul style="list-style-type: none">• Représentants des parents au CÉ• Substituts des représentants des parents au CÉ• Délégué au Comité de parents• Substitut du délégué au Comité de parents
10	Organisme de participation de parents
11	Levée de l'assemblée